

ÉCHANGE DE GROUPE EN FORMATION CONTINUE : INFORMATIONS FINANCIÈRES – MINISTÈRE DU TRAVAIL

FRAIS PRIS EN CHARGE	TARIFS - en € -
1. Frais de mission de l'équipe pédagogique pour la préparation de l'échange - Deux personnes sur deux ou trois jours, par personne et par jour - Frais de transport, par personne	51,00 SNCF 2 ^e classe
2. Préparation linguistique (avant le début de l'échange), 40 heures à justifier	767,00
3. En cas de réalisation de cours de langue en tandem intégré en France (20 heures) - Prestation du professeur - Frais de transport du professeur (remboursement aux frais réels dans la limite du tarif SNCF 2 ^e classe - provision)	500,00 100,00
4. Indemnités d'interprétariat pour l'accompagnateur linguistique étranger à l'établissement - par jour	80,00
5. Frais de voyage du groupe français - Nombre de participants et un accompagnateur professionnel - Éventuellement, frais de transport de l'accompagnateur linguistique	SNCF 2e classe SNCF 2e classe
6. Frais d'hébergement et de repas (jour d'arrivée & jour de départ comptent comme un jour) des stagiaires et d'un seul accompagnateur (professionnel ou interprète) en Allemagne et éventuellement cinq jours pour le professeur de cours tandem (voir point 3.) - par jour et par personne, sur justificatifs jusqu'à	46,00
7. Animation culturelle des stagiaires et d'un accompagnateur en Allemagne - Nombre de participants et un accompagnateur, par personne (forfait)	76,00
8. Transport local des stagiaires, et de l'accompagnateur professionnel français - par personne, sur justificatifs jusqu'à	50,00
9. Mobilité hybride , en cas de participation à des cours en ligne, à des échanges via des services et plateforme en ligne : 15 % de la somme totale prévue pour l'échange	
10. Assurance des stagiaires et des accompagnateurs français (à verser à la MAE) - Nombre de participants et deux accompagnateurs, par personne et par jour	0,30

N.B. Ce financement ne peut être cumulé avec une subvention de l'OFAJ.

État : 01.09.2020